

Interview de Claude Ruey par Philippe Nicolet

Cassette vidéo, durée 01 h. 41 min. 39 s. Enregistrement du 1^{er} octobre 1998.

(Claude Ruey est avocat, Conseillé d'Etat libéral du Canton de Vaud, chef du Département des institutions et des relations extérieures, vice-président de l'Assemblée des régions d'Europe et Président traitant des affaires institutionnelles. Il est aussi Président du Conseil du Léman.)

- Naissance à Nyon, en 1949. Evocation du milieu familial 00 : 00 : 55
- Le père Syndic de la Ville de Nyon 00 : 01 : 40
- Un frère cinéaste 00 : 02 : 45
- Les valeurs enseignées par les parents 00 : 03 : 03
- En tant qu'enfant, le centre d'intérêt de C. Ruey est le scoutisme 00 : 03 : 58
- Peu d'activités artistiques 00 : 05 : 15
- Qu'estimait-on important – dans la famille Ruey – de développer en Suisse ? 00 : 06 : 04
- La carrière rêvée par le jeune Ruey : devenir avocat 00 : 06 : 35
- Les origines libérales de C. Ruey 00 : 08 : 10
- Les tensions entre radicaux et libéraux 00 : 08 : 33
- En politique, il y a toujours une similitude de choix éthiques entre les partis
mais une divergence au niveau des moyens 00 : 10 : 33
- Le choix des moyens propres aux libéraux 00 : 11 : 39
- Les disputes avec le frère socialiste 00 : 12 : 14
- Le Département des relations extérieures 00 : 13 : 44
- C. Ruey reçoit premièrement le dossier de la question européenne
au Département de la Justice et Police 00 : 13 : 52
- Qu'est ce que sont – au niveau du Canton – les relations extérieures ? 00 : 15 : 01
- Les négociations pour l'adhésion à l'Union Européenne touchent
tous les secteurs de l'Etat 00 : 16 : 32
- La commission de coordination des Cantons 00 : 17 : 47
- Le projet d'adhésion à l'Espace Economique Européen 00 : 19 : 15
- Au départ, C. Ruey adopte une position conservatrice et critique
à l'égard de l'EEE 00 : 20 : 23

- Plus tard, il adoptera une position favorable à l'égard de l'EEE 00 : 22 : 03
- Aujourd'hui, l'avenir de la Suisse passe par celui de l'UE 00 : 23 : 24
- Une erreur tactique du Conseil Fédéral : le dépôt de la demande d'adhésion
durant les négociations 00 : 25 : 00
- Le revirement provoqué par Jacques Delors 00 : 26 : 41
- La Chute du Mur et la relation de la Suisse avec ses voisins 00 : 28 : 33
- Après la Chute, il devient difficile pour la Suisse de se situer 00 : 29 : 19
- L'isolement libre-échangiste de la Suisse 00 : 30 : 28
- Discussions au sein de la Commission de coordination au sujet des
négociations d'adhésion à l'UE 00 : 31 : 15
- Comment les Cantons allaient-ils pouvoir jouer leurs rôles dans
ces négociations 00 : 31 : 34
- Les inquiétudes de la Commission 00 : 32 : 12
- L'exemple Allemand de coordination : les Lander et le Bund 00 : 33 : 49
- *L'art. 21 des dispositions transitoires*, sur le Droit de participation des Cantons 00 : 34 : 29
- Les problèmes d'euro-compatibilités, au niveau des Cantons 00 : 35 : 42
- Le problème des zones frontalières 00 : 37 : 40
- L'exemple du Canton de Vaud et de sa nouvelle politique transfrontalière 00 : 38 : 02
- Dans le cas d'accords transfrontaliers avec la France, les directives
viendront-elles de Paris ou de Bruxelles ? 00 : 40 : 13
- Le problème du peu de compétence des Régions françaises 00 : 41 : 28
- Les Régions européennes qui ont le plus de conscience d'elles-mêmes 00 : 42 : 47
- Une déclaration sur le régionalisme venue de l'Assemblée des régions d'Europe,
et sa réception en France 00 : 43 : 47
- La construction européenne et le problème de la centralisation en France 00 : 45 : 48
- La construction européenne doit se faire dans le respect des diversités,
même institutionnelles 00 : 47 : 26
- Le problème des différentes dimensions des régions 00 : 47 : 42
- Face à la mondialisation économique, il faut des points d'accrochage
identitaire pour les citoyens 00 : 48 : 07
- En Suisse : les racines cantonales sont plus fortes que la mondialisation moderne 00 : 50 : 26

- La rationalité économique et l'identité régionales 00 : 51 : 19
- Comment concilier l'efficacité économique – qui tend toujours à créer des monopoles – avec les identités culturelles particulières 00 : 52 : 00
- La rationalité économique et administrative doit se justifier avant tout au niveau subjectif (celui des identités particulières) 00 : 53 : 05
- Les entités politiques doivent-elles recouper les identités culturelles ? 00 : 54 : 31
- Vers une fusion Vaud-Genève, à travers de « lentes fiançailles » 00 : 56 : 09
- Les autres solutions que la fusion :
 - 1/ Les contrats de prestations 00 : 57 : 54
- 2/ La mise en commun d'un certain nombre de tâches 00 : 59 : 13
- 3/ Les associations de Communes 01 : 00 : 03
- 4/ Un « livre blanc » de toutes les tâches qui pourraient être réalisées en commun 01 : 03 : 03
- Les trois axes de développement intercantonal et transfrontalier du Canton de Vaud : l'axe lémanique, rhodanien et rhénan 01 : 05 : 10
- La volonté de collaboration transfrontalière avec les régions voisines du Canton de Vaud 01 : 05 : 10
- La notion franco-suisse d'Euro-région « Léman-Mont-Blanc » 01 : 06 : 32
- Les frontières suisses sont-elles nécessaires ? 01 : 07 : 43
- *Aparte* : Claude Ruey et le christianisme 01 : 08 : 46
- Ne pas effacer les frontières, mais aller plus loin qu'elles 01 : 09 : 13
- Y a-t-il une nécessité patriotique à résister contre les mouvements qui tentent d'abolir les frontières ? 01 : 10 : 15
- Il faut un « esprit de finesse » pour traiter de la question des frontières 01 : 11 : 47
- Une étude sociologique sur « la conscience lémanique » 01 : 13 : 11
- Résultats de l'étude : la « conscience lémanique » est plus forte dans les anciennes générations que chez les jeunes 01 : 13 : 28
- L'identité des jeunes vaudois 01 : 14 : 47
- Un regard sur nos lieux d'origine, et un regard sur les grandes structures européennes (entre un patriotisme de la région et un patriotisme européen) 01 : 15 : 36
- Le rapport entre économie et politique 01 : 17 : 44

- Ne pas diaboliser la mondialisation 01 : 18 : 32
- En tant que libéral, Claude Ruey soutient que le marché doit rester libre, mais sous réserve d'un certain encadrement 01 : 20 : 02
- La mondialisation économique ne trouve pas son équivalent politique. Cette situation est-elle souhaitable ? 01 : 21 : 55
- Selon Claude Ruey, puisqu'il n'y a pas un pouvoir économique unique et mondial, on ne doit pas chercher d'équivalent politique 01 : 23 : 55
- Mais une libre concurrence mondiale mène à une concentration du monopole qui échappe à un contrôle politique. Comment Claude Ruey perçoit-il cela ? 01 : 23 : 30
- Il ne s'agit pas de contrôler l'économie, mais de lui fixer des « conditions cadres » 01 : 24 : 20
- Les mesures anti-monpoles au sein d'une position néo-libérale (accords de l'OMC, le G7) 01 : 24 : 29
- A propos d'un contrôle démocratique de l'économie 01 : 26 : 15
- Qui fixe les règles du jeu économique ? Cela est le rôle de la politique d'encadrement, et de la politique du minimum social, par exemple 01 : 27 : 30
- Entre les socio-démocrates et les libéraux : la question des limites de l'encadrement de l'économie 01 : 28 : 02
- La possibilité d'un gouvernement supra-national ou supra-continentale 01 : 29 : 17
- Les frontières permettent peut-être de contenir une « toute-puissance maléfique » 01 : 30 : 03
- Les risques d'un levier de pouvoir trop important 01 : 30 : 50
- Le mal arrête le mal : les imperfections respectives empêchent une imperfection totale de se constituer 01 : 31 : 26
- Le principe de la plus grande subsidiarité possible dans l'Europe des Régions permet d'éviter le mésusage d'un pouvoir unique 01 : 31 : 44
- La position libérale de Claude Ruey face à une Europe socio-démocrate 01 : 33 : 17
- Dans une démocratie, il est bon que les idées s'affrontent 01 : 33 : 58
- Voit-on naître une nouvelle conception de l'économie ? Les dynamismes humains ne changent pas, mais peut-être aujourd'hui savons-nous mieux gérer les conflits 01 : 36 : 41
- Le projet de civilisation de Claude Ruey : gérer le moindre mal en permettant

l'expression des individualités de chacun, la connaissance de l'autre, et la
solidarité. Mais la seule véritable transformation de l'homme ne peut venir que
d'une intervention divine

01 : 41 : 39